

Bilan d'animation du document d'Objectifs Année 2019

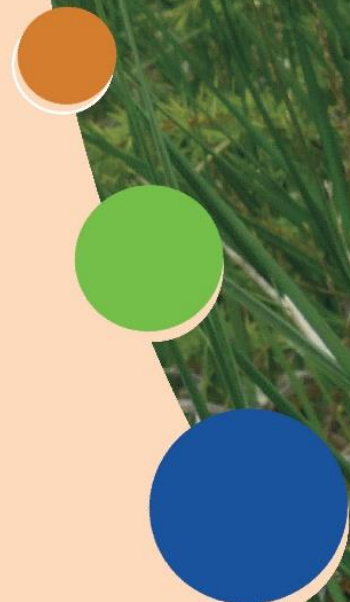
Sites Natura 2000

FR7200732 - «Coteaux de Thézac
et de Montayral»

FR7200733 - «Coteaux du
Boudouyssou et plateau de
Lascrozes»

Département du Lot-et-Garonne

Juillet 2020



Référence bibliographique :

I. PRINET, J. GOBLOT, 2020. *Bilan annuel d'animation des sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » - Avril 2019/Mars 2020*. Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine. 18 pages + annexes

Crédits photographiques : © I. PRINET, sauf mention contraire

Tables des matières

PRÉAMBULE	2
A BILAN D'ANIMATION 2019	2
A.1 MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION	2
A.2 MISE EN ŒUVRE DES MESURES NON CONTRACTUELLES ET AUTRES ACTIONS	10
A.3 PHASE DE SYNTHÈSE, DE BILAN ET MISE À JOUR DU DOCOB	14
A.4 BILAN FINANCIER	14
A.5 RÉPARTITION DU TEMPS D'ANIMATION	16
B PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE TRANCHE D'ANIMATION 2020-2021	17
ANNEXES	19

Table des tableaux et figures

Tableaux

TABLEAU 1 : MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS ET CHARTES – SYNTHÈSE DE L'ANIMATION 2019	3
TABLEAU 2 : BILAN DES CONTRATS « NI-NI » EN COURS SUR LE TERRITOIRE	4
TABLEAU 3 : MISE EN ŒUVRE DES MAEC – SYNTHÈSE DE L'ANIMATION 2019	6
TABLEAU 4 : SYNTHÈSE DES MAEC SOUSCRITES EN 2019	8
TABLEAU 5 : MESURES NON CONTRACTUELLES ET AUTRES ACTIONS : SYNTHÈSE DE L'ANIMATION 2019	10
TABLEAU 6 : AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES : RÉSULTATS DES SUIVIS DES CHIROPTÈRES (2019-2020)	12
TABLEAU 7 : BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES PAR LE CEN NOUVELLE AQUITAINE DU 01/04/2019 AU 31/03/2020	15

Figures

FIGURE 1 : LOCALISATION GÉNÉRALE DES CONTRATS ET CHARTES EN COURS ET À VENIR EN 2019 SUR LES SITES NATURA 2000 DE THÉZAC ET LASCROZES	5
FIGURE 2 : LOCALISATION GÉNÉRALE DES MAEC ENGAGÉES EN 2019 SUR LE PAEC DE THÉZAC-LASCROZES (AQ_THLA)	9
FIGURE 3 : LOCALISATION GÉNÉRALE DES MISSIONS D'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES MENÉES EN 2019	13
FIGURE 4 : RÉPARTITION DU TEMPS D'ANIMATION PAR MISSION EN 2019	16

Préambule

L'Etat a lancé fin 2017 une consultation pour l'animation groupée de **trois Documents d'Objectifs** : « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes », « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du ruisseau des Gascons ».

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, associé à l'association Au fil des Séounes pour l'animation du DOCOB Coteaux du ruisseau des Gascons, se sont portés candidat à cette nouvelle phase d'animation d'une durée de 3 années : de début 2018 à mars 2021.

Le présent rapport constitue le **bilan d'animation 2019/2020, des sites Natura 2000 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes »** (site de Lascrozes) et **« Coteaux de Thézac et de Montayral »** (site de Thézac), deuxième tranche de ce cycle d'animation. Il présente donc l'ensemble des actions réalisées, ainsi que le bilan financier, **entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020**.

En 2019, l'équipe d'animation se compose de Julie Goblot, Iris Prinnet et Olivier Vannucci du CEN Nouvelle-Aquitaine.

A Bilan d'animation 2019

A.1 Mise en œuvre de la contractualisation

Les outils de gestion disponibles sont les contrats Natura 2000 (mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) pour les surfaces agricoles et contrats « ni agricoles ni forestiers » (« ni-ni ») hors surfaces agricoles. Enfin, tout résidant, exploitant ou encore usager du territoire Natura 2000 peut s'engager dans la charte Natura 2000 (engagements de bonnes pratiques) du site correspondant.

A.1.1 Mise en œuvre des contrats et chartes

Actuellement, trois contrats « ni-ni » sont engagés sur le site des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes ». Un contrat prend fin en cette fin de deuxième phase d'animation et bien qu'un projet de renouvellement de contrat ait été déposé il n'a pas été retenu. Par ailleurs, un projet de contrat vient d'être retenu par la DREAL et DDT du Lot-et-Garonne sur le site des « Coteaux de Thézac et de Montayral », concernant la restauration et l'entretien des coteaux secs entourant l'aérodrome de Fumel-Montayral, appartenant à un propriétaire privé. Concernant les chartes, une société civile de Masquières a signé la Charte du site de Lascrozes. Les projets de renouvellement des engagements arrivés à échéance en 2018 n'ont pour le moment pas abouti. Ainsi, une Charte est en cours d'engagement (site de Thézac) et un renouvellement de charte est en cours d'étude (site de Lascrozes).

Tableau 1: Mise en œuvre des contrats et chartes – synthèse de l'animation 2019

Prise de contact avec les propriétaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ En 2019, les contacts engagés les années précédentes ont été poursuivis afin de discuter des possibilités de contractualisation. 3 nouveaux contacts ont été établis (rencontres physiques et visites terrain, échanges mail/téléphone) → informations sur les contrats Natura 2000, recommandations générales de gestion selon les milieux.
Diagnostic des parcelles, Proposition de contrats et aide au montage de dossier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Trois visites terrain ont été réalisées pour des propriétaires privés potentiellement intéressés par des contrats ○ Des propositions ont été présentées aux différentes personnes rencontrées sur le terrain. Une proposition a été bien considérée par les propriétaires qui ont dans un premier temps signé la charte puis envisagent dans un deuxième temps un contrat pour 2021. Un projet de contrat a abouti sur le site de Thézac (commune de Montayral) dont le diagnostic écologique est en cours pour un dépôt fin juillet 2020 et dont les opérations débiteront à l'automne prochain. ○ Un accompagnement individualisé dans la constitution et le dépôt de demande de paiements pour les contrats en cours a été réalisé.
Suivi de l'instruction des dossiers	<ul style="list-style-type: none"> ○ Des contacts réguliers ont été menés avec les institutions impliquées afin de suivre l'instruction des contrats Natura 2000 et une restitution a été effectuée aux contractants.
Aide à la mise en œuvre technique des actions	<ul style="list-style-type: none"> ○ Un accompagnement technique a été réalisé pour la mise en œuvre et le suivi des travaux prévus dans les contrats en cours durant l'automne-hiver 2019/2020.
Suivi technique, administratif et financier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sur l'ensemble des contrats et chartes, le CEN Aquitaine a assuré un suivi administratif et financier en lien avec la DDT, en accompagnant également certains propriétaires dans leur demande de paiement après réalisation des travaux.

La synthèse des contrats en cours sur le territoire est présentée dans le tableau et sur la carte en pages suivantes. Ils concernent l'ouverture de milieux embroussaillés et l'entretien de milieux ouverts par fauche.

Tableau 2 : Bilan des contrats « ni-ni » en cours sur le territoire

Site Natura 2000	Période de souscription	Mesures engagées		Surfaces (ha)	Montant
Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes	2015-2019*	N01Pi	Ouverture manuelle de milieux naturels très fortement embroussaillés	0,62	5 138,00 €
		N01Pi	Ouverture manuelle de milieux naturels fortement embroussaillés	0,52	2 410,00 €
		N01Pi	Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés	0,14	402,00 €
		N04R	Maintien manuel des milieux naturels ouverts par fauche	1,33	4 085,00 €
		Total		1,33	12 035,00 €
	2018-2022**	N01Pi	Ouverture manuelle de milieux naturels fortement embroussaillés	0,77	9 131,50 €
		N01Pi	Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés	1,56	7 875,00 €
		N04R	Maintien manuel des milieux naturels ouverts par fauche	2,33	12 100,50 €
		-	Frais d'études et frais d'expert	2,33	3 441,19 €
		Total		2,33	32 548,19 €
	2018-2022**	N01Pi	Ouverture manuelle de milieux naturels moyennement embroussaillés	0,02	35,55 €
		N04R	Maintien manuel des milieux naturels ouverts par fauche	0,33	706,88 €
		Total		0,33	742,43 €
Coteaux de Thézac et de Montayral	2020/2022***	N01Pi	Chantier lourd de restauration des milieux ouverts par débroussaillage	3,43	17 150,00 €
		N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger	3,43	15 710,00 €
		Total		3,43	32 860,00 €

* début des travaux à l'hiver 2015/2016 - fin des travaux à l'hiver 2019/2020

** début des travaux à l'hiver 2018/2019 – fin des travaux à l'hiver 2022/2023

*** Projet de contrat Natura 2000 : début des travaux prévus à l'hiver 2020/2021 – fin des travaux à l'hiver 2022/2023

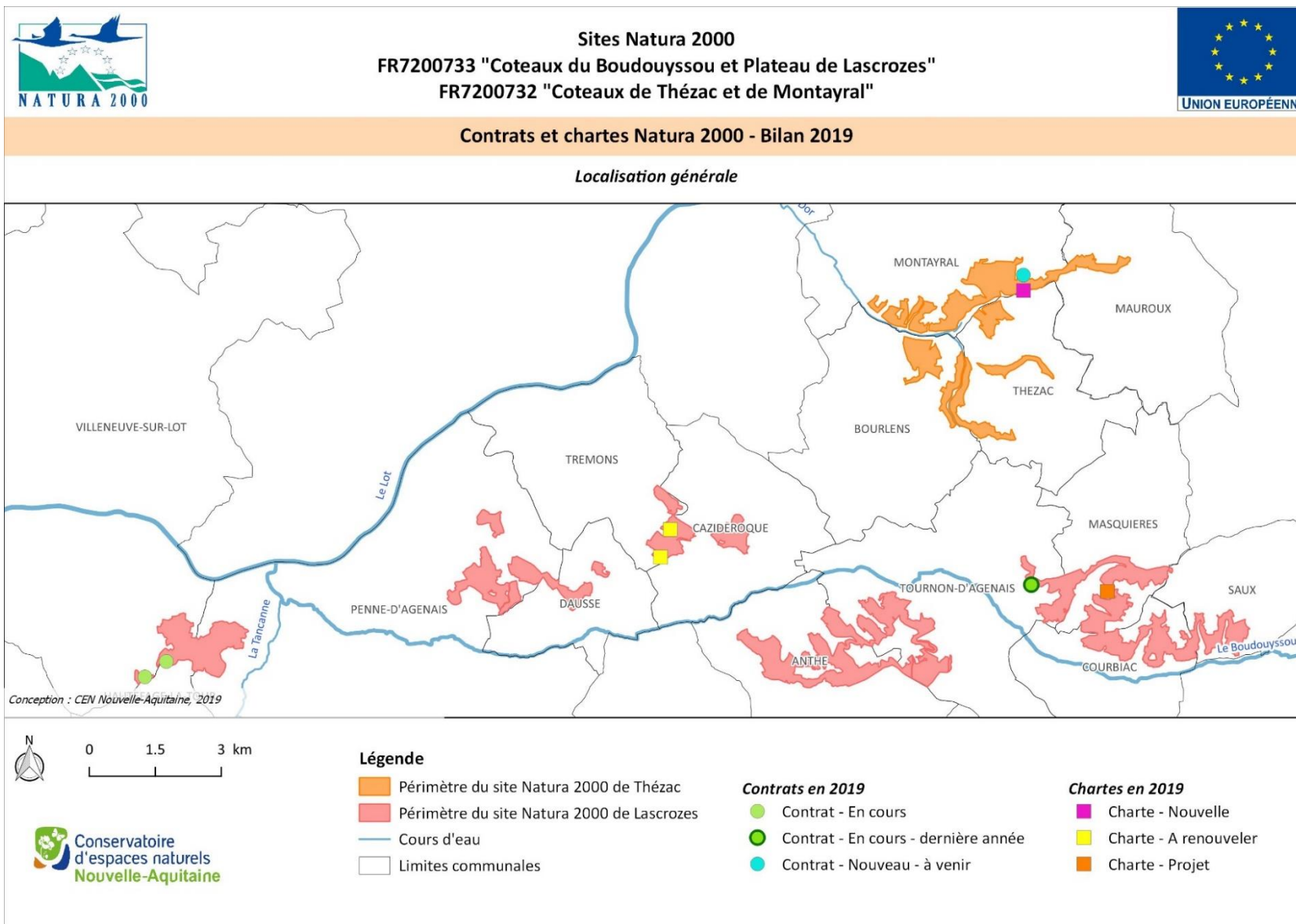


Figure 1 : Localisation générale des contrats et chartes en cours et à venir en 2019 sur les sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes

A.1.2 Mise en œuvre des mesures agroenvironnementales et climatiques

Le périmètre du **Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)** englobe et s'étend autour des sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes », sur une surface totale de **4305,6 ha**. Il s'étend sur **13 communes en Lot-et-Garonne** (les 2 communes concernées par les sites Natura 2000 dans le Lot (région Occitanie) ne sont pas incluses à ce PAEC). La Surface Agricole Utile (SAU) représente environ 30% de la surface du territoire du PAEC, soit 1513,64 ha (Source : RPG, 2015).

Le choix des mesures ouvertes à la souscription s'est fait en 2015 selon les éléments diagnostiqués sur le périmètre du PAEC et avec la consultation des agriculteurs (cf. Bilan d'animation 2015). La liste des mesures proposées a été mise à jour en 2016 et 2017, selon les retours d'expérience du terrain et les évolutions du cadre national. Depuis 2018, le nombre de MAEC proposées par territoire est limité à 5. Ainsi, la liste des mesures a été réduite afin de ne conserver que les mesures les plus adaptées au territoire.

Tableau 3 : Mise en œuvre des MAEC – synthèse de l'animation 2019

Prise de contact avec les exploitants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour la campagne 2019, aucun courrier d'information n'a été envoyé. En effet, les exploitants agricoles connaissent de mieux en mieux le fonctionnement des MAEC et prennent contact directement avec le CEN Nouvelle-Aquitaine, opérateur du PAEC. De plus, les simulations financières des contractualisations de MAEC 2020 avec les contacts déjà établis montraient que le budget prévisionnel accordé pour le PAEC par l'Autorité de gestion (Région Nouvelle-Aquitaine) était déjà atteint. ○ Des échanges téléphoniques ou par courriels ont eu lieu avec une dizaine d'agriculteurs, dont 4 nouveaux contacts : demande d'informations complémentaires et/ou prise de rdv.
Rédaction du PAEC	<ul style="list-style-type: none"> ○ Depuis 2018, le calendrier relatif à la mise en place des PAEC a été avancé : ainsi, le dossier de candidature en réponse à l'appel à projet pour un PAEC 2019 avait été déposé en novembre 2018, lors de la précédente phase d'animation. Les mesures proposées à la contractualisation sont restées inchangées. Le dossier de candidature 2020 a été déposé un peu plus tardivement, en janvier 2020, en raison du retard dans le lancement de l'appel à projet, du fait des incertitudes concernant la campagne 2020. ○ Le travail de correction et validation des notices spécifiques (cahiers de charges) des MAEC des différentes années de campagne PAC a été poursuivi. Les notices validées par l'Autorité de gestion (Région Nouvelle-Aquitaine) ont été transmises aux exploitants engagés.

Animation du PAEC

- Campagne 2019 :
 - Des **rencontres individuelles** ont eues lieues avec 6 agriculteurs intéressés pour la contractualisation de MAEC en 2019. Des discussions autour des mesures ont été menées avec l'appui des fiches MAEC unitaire et la cartographie des parcelles concernées préparées par l'animateur. Une **visite de terrain** a ensuite été réalisée sur l'ensemble des parcelles pouvant faire potentiellement l'objet d'une MAEC. Des **MAEC adaptées** au contexte de chaque exploitation ont été proposées aux agriculteurs selon les enjeux visés et les pratiques agricoles à améliorer.
 - **Quatre diagnostics agro-environnementaux** ont été préparés en 2019 par l'animateur. Toutefois, ce sont **3 exploitants qui se sont engagés**, le quatrième ayant finalement décidé de ne pas s'engager dans la MAEC proposée. Le Tableau 4 et la Figure 2 ci-après synthétisent les MAEC souscrites lors du premier semestre d'animation 2019 (2 MAEC engagées par 3 exploitants qui n'avaient pas encore contractualisé de MAEC, sur 25,34 ha). L'annexe 2 en présente le détail.
- Campagne 2020 : Le cas particulier de la campagne 2020 a limité les rencontres individuelles et privilégier les échanges téléphoniques avec les agriculteurs. Seules des prolongations d'un an des MAEC de 2015 sont autorisées pour le territoire AQ_THLA en 2020. Aucun nouveau diagnostic n'a donc été réalisé.
- Une aide au **montage administratif du dossier PAC** a été apportée aux agriculteurs par l'animateur.

Suivi de l'instruction des dossiers

- Les dossiers de souscription aux MAEC (diagnostics établis par l'animateur associés à la proposition de mesures) ont été transmis aux services instructeurs par l'animateur.
- Des contacts réguliers ont été menés avec les institutions impliquées afin de suivre l'instruction des dossiers MAEC et une restitution a été effectuée aux contractants. Ces échanges avec les services instructeurs concernent également les MAEC engagées depuis 2015, que ce soit pour l'instruction des dossiers ou pour l'état d'avancement des paiements de l'aide.

Aide à la mise en œuvre technique des actions

- Le suivi de la mise en œuvre des MAEC a été réalisé dans un premier temps par contacts téléphoniques et mails : rappel des engagements et conseils, proposition d'un accompagnement technique sur le terrain.
- L'animateur s'est rendu sur chaque parcelle engagée en 2019 afin de vérifier la bonne mise en œuvre des MAEC et pouvoir conseiller les exploitants si nécessaire.
- L'animateur a également rencontré certains exploitants (engagements 2015, 2016, 2017, 2018) sur le terrain lorsque ceux-ci le souhaitent pour leur apporter assistance et conseils techniques pour la mise en œuvre des travaux de :
 - restauration et maintien de l'ouverture des habitats en milieu fortement embroussaillés ;
 - entretien des linéaires de haies.

**Suivi de la consommation
financière et consolidation
des besoins**

- Une mise à jour du budget prévisionnel des MAEC a été effectuée tout au long de la campagne PAC 2019 : l'enveloppe réservataire attribuée par l'Autorité de gestion pour le territoire AQ_THLA (55000€) était en deçà des estimations de contractualisation (76000 €). Les services de la Région Nouvelle-Aquitaine en ont été rapidement informés. Toutefois, un exploitant qui prévoyait de s'engager dans plusieurs MAEC, avec notamment la conversion de 10 ha de cultures en prairies, s'est finalement rétracté. Ainsi, les engagements réalisés en 2019 ont été assez proches du budget prévisionnel accordé par l'Autorité de gestion.
- Un nouveau budget prévisionnel a été proposé pour 2020 lors du dépôt de la candidature en réponse à l'appel à projet en janvier 2020.

Le Tableau 4 et la Figure 2 ci-après présentent une synthèse des MAEC souscrites en 2019. Leur détail est présenté en annexe 3 (liste des MAEC, surfaces et budget associés).

La campagne de contractualisation 2020 étant toujours en cours au moment de finalisation de cette deuxième tranche d'animation, la synthèse des MAEC engagées en 2020 sera présentée dans le bilan annuel de la prochaine tranche d'animation.

Tableau 4 : Synthèse des MAEC souscrites en 2019

Code de la Mesure	Mesure	Nb d'engagements	Valeur engagée (ha)
Retard de fauche – 1,21 ha			
AQ_THLA_HE01	Gestion des prairies par retard de fauche de 20 jours (9 juin)	2	1,21
Conversion – 24,13 ha			
AQ_THLA_HE06	Conversion de terres arables avec gestion par retard de fauche (20 jours)	4	24,13
TOTAL		6	25,34

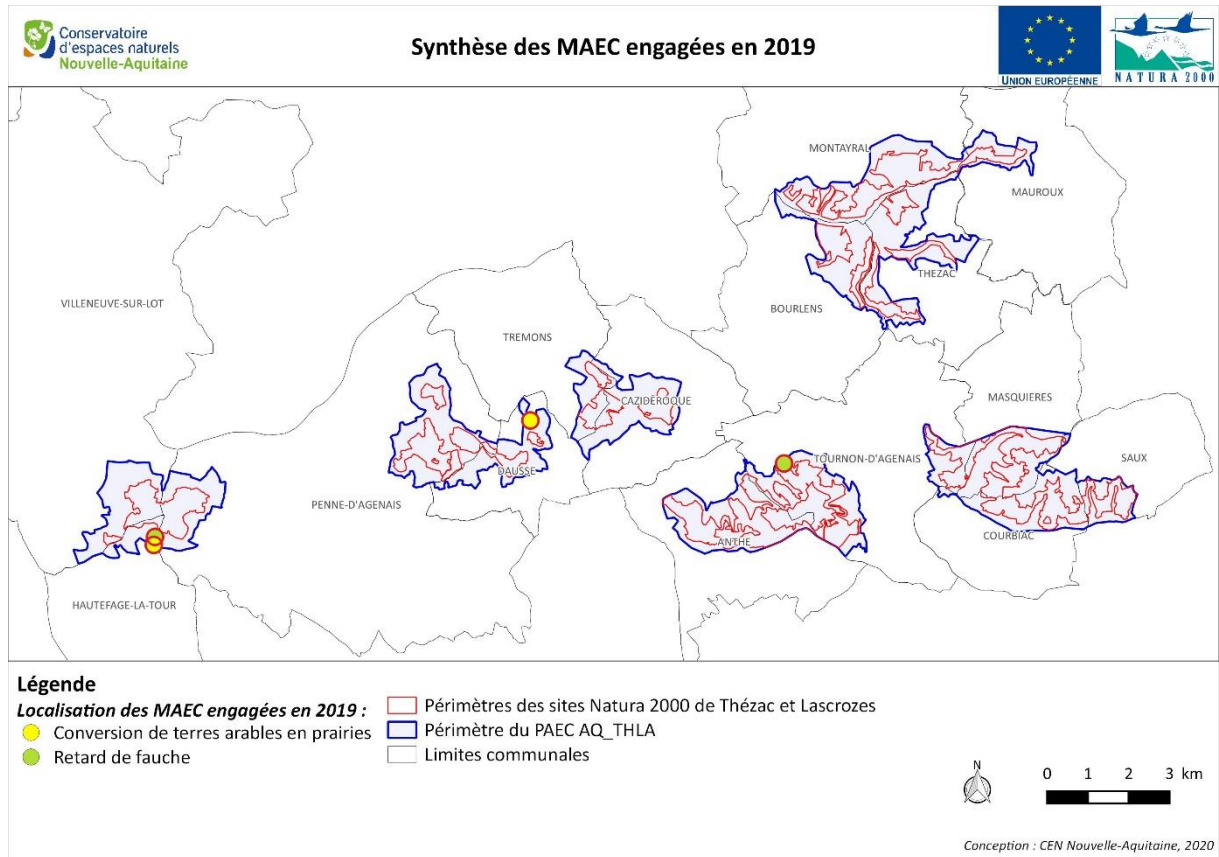


Figure 2 : Localisation générale des MAEC engagées en 2019 sur le PAEC de Thézac-Lascrozes (AQ_THLA)

A.2 Mise en œuvre des mesures non contractuelles et autres actions

Tableau 5 : Mesures non contractuelles et autres actions : synthèse de l'animation 2019

<p>Identification des propriétaires, exploitants et ayants droit</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Les fichiers de données « propriétaires » présent au sein du périmètre du site Natura 2000 et des données « agriculteurs » dont les parcelles SAU sont présentes au sein du périmètre du PAEC, ont été actualisés en début d'année d'animation.
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Le CEN Nouvelle-Aquitaine tient à jour un site internet dédié aux sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes : http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/ Les mises à jour suivantes y ont été apportées en 2019 : <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en ligne du bilan d'animation 2018, des lettres d'info n°4 et n°5, du compte-rendu du Comité de pilotage tenu en avril 2019 ● Publication des « Dernières actualités » ○ Lettre d'information : La 4^{ème} lettre d'information, imprimée en 600 exemplaires en fin de première tranche d'animation, a été <u>distribuée aux communes</u> du territoire des sites Natura 2000 afin qu'elles puissent la relayer auprès de leurs habitants. Elle a également été distribuée lors des animations et stands tenus par le CEN Nouvelle-Aquitaine. La 5^{ème} lettre d'information a été rédigée et mise en page en février 2019 pour une parution en mars (Cf. Annexe 3). Au regard de la situation sanitaire, une <u>diffusion numérique</u> a été privilégiée (envoi par mail à toutes les communes et acteurs du territoire) et aucune impression n'a été réalisée. ○ Un Poster des sites Natura 2000 de Thézac et de Lascrozes a été réalisé par le CEN NA et sera diffusé à partir de 2020 (Cf. Annexe4). Le budget initialement prévu pour l'impression de la lettre d'information a été utilisé pour augmenter le nombre d'exemplaires de poster.
<p>Mesures non contractuelles : Sensibilisation et communication à destination du grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sorties nature : <ul style="list-style-type: none"> - Visite du site Natura 2000 « Coteaux du Boudouyssou et plateau de Lascrozes » – 18/06/2019. Suite à la demande de la DDT47 et du SEA (Service Economie Agricole), visite de terrain en utilisant le sentier de découverte du Coteau de Castelmerle, situé à l'ouest du site des Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes (25 participants).



- Nuit de la chauve-souris à Penne d'Agenais – 26/08/2019 : Présentation d'un diaporama puis balade à l'écoute des chauves-souris avec un détecteur (46 participants).

- La structure animatrice n'a pas été sollicitée pour un avis technique sur les incidences potentielles d'une activité ou d'un projet sur les espèces et habitats des sites Natura 2000 en 2019.
- Toutefois, le Stade du Villeneuvois a été accompagné par le CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'organisation du Trail du Villeneuvois dont le parcours de 24km traverse le Site Natura 2000 des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes ». Des indications de tracé des parcours ainsi que des bonnes pratiques à respecter ont été transmises aux participants. De plus, un stand de sensibilisation a été tenu le jour de la course, le 22 septembre 2019.

Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences



Stand d'information à Villeneuve-sur-Lot (© CEN NA)

Soutien à l'articulation Natura 2000 avec les autres politiques publiques

- L'animateur a régulièrement échangé avec la SEPANLOG, structure animatrice du site Natura 2000 du Boudouyssou, et porteuse du PAEC associé, afin d'assurer une cohérence entre les différents projets et de pouvoir apporter des informations justes aux agriculteurs rencontrés au cours de l'animation.
- En tant que structure animatrice du site Natura 2000, le CEN Nouvelle-Aquitaine maintient une veille globale au sein et autour des périmètres des deux sites Natura 2000, et continue de s'assurer que les enjeux des sites sont bien pris en compte, que ce soit pour le montage de projets « privés » ou dans les documents publics d'urbanisme et d'aménagement.

En 2019, les missions d'amélioration des connaissances ont porté sur :

Amélioration des connaissances et suivi scientifique

- La **collecte de données naturalistes faune-flore** et leur **saisie dans la base de données** interne du CEN Nouvelle-Aquitaine :
 - dans le cadre du suivi des MAEC et contrats ni-ni en cours sur le territoire
 - lors de la prospection de secteurs ciblés pour la mise en œuvre de futurs contrats Natura 2000
 - données dites opportunistes, avec le relevé des espèces de faune et de flore observées au cours des déplacements sur le site
- Le **suivi des chiroptères** (chauve-souris) sur les sites connus (grottes de Cassebartas et des Cordonniers - Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes, commune de Masquières) – cf. Tableau 6 ci-

dessous. Les résultats du suivi confirment l'utilisation de la grotte de Cassebartas par le Rhinolophe Euryale comme site de transit printanier. Cette espèce, qui n'est pas citée dans le DOCOB, est inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats, et est considérée comme vulnérable sur la liste rouge européenne des espèces menacées (2019) ;

- De plus, les données issues d'autres études du CEN NA, localisées sur les périmètres Natura 2000, ont été mises en évidence grâce à l'analyse de la base de données.

Au total, ce sont **1988 données naturalistes** qui ont été synthétisées sur les périmètres des sites Natura 2000 et du PAEC, pour **435 espèces**. Ces données permettront d'alimenter la liste des espèces connues sur les sites Natura 2000. Parmi ces données, il est à noter l'espèce *Calyciphora adamas* (Constant, 1895), lépidoptère hétérocère, qui a été découverte pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine par Olivier VANNUCCI le 20 septembre 2019. Ce papillon de nuit a été observé lors d'une chasse de nuit sur le plateau central du Coteau de Castelmerle, site géré par le CEN NA et situé à l'ouest du site des Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes. Elle est connue essentiellement sur le bassin Méditerranéen où elle affectionne les milieux ouverts calcaires.

Enfin, les **suivis photographiques** qui ont été mis en place sur certaines parcelles engagées en MAEC ont été poursuivis, et de nouveaux suivis ont été mis en place. Ces suivis permettront de disposer d'éléments visuels simples à analyser pour évaluer l'effet de la mise en œuvre de ces mesures.

Tableau 6 : Amélioration des connaissances : résultats des suivis des chiroptères (2019-2020)

Cavité	Espèce		Effectifs		
	Nom vernaculaire	Nom scientifique	25/05/2019	09/07/2019	16/10/2019
Casse Bartas	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>			40
	Murin de grande taille	<i>Myotis sp. (Myotis Myotis / Myotis blythii)</i>			2
	Oreillard indéterminé	<i>Plecotus sp.</i>			1
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	50	2	7
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>			5
	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>		1	

Ces résultats confirment l'utilisation de la grotte de Cassebartas (Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes, commune de Masquières) par le Rhinolophe Euryale comme site de transit printanier. Cette espèce, qui n'est pas citée dans le DOCOB, est inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitats, et est considérée comme vulnérable sur la liste rouge européenne des espèces menacées (2019).

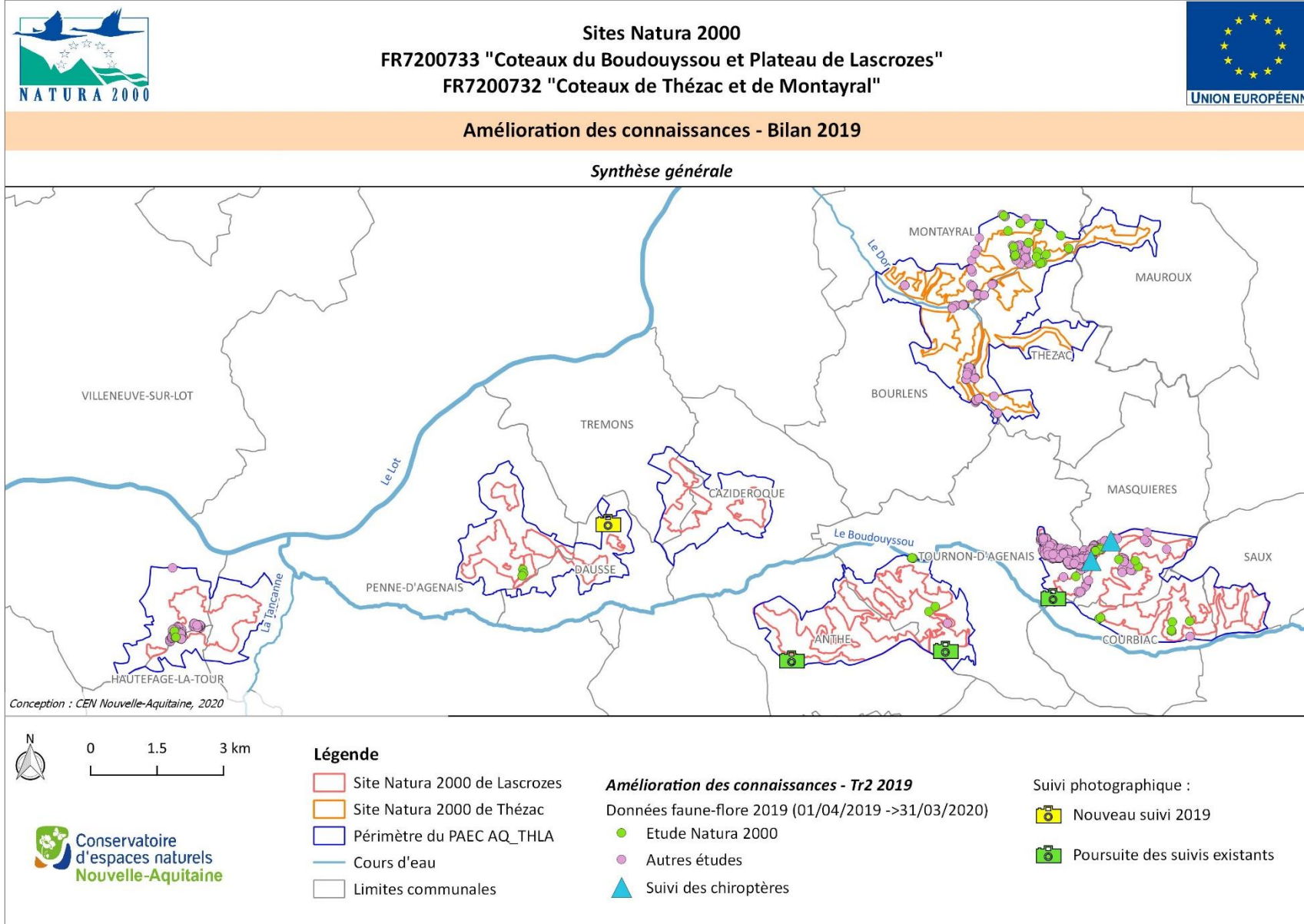


Figure 3 : Localisation générale des missions d'amélioration des connaissances menées en 2019

Bilan d'animation 2019/2020

Sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

A.3 Phase de synthèse, de bilan et mise à jour du DOCOB

Tableau: Synthèse bilan et mise à jour du DOCOB - synthèse de l'animation 2019

Mise à jour des DOCOB	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune mise à jour du DOCOB n'a été réalisée en 2019. Toutefois, une réflexion sur les éléments nécessitant une mise à jour a été entamée.
Préparation et animation de comité de pilotage et de réunions publiques	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aucune réunion du comité de pilotage n'était prévue en 2019. ○ Une réunion publique d'information était prévue mais n'a finalement pas été proposée, car trop proche de la dernière réunion organisée à Dausse (fin 2018) qui n'avait par ailleurs réunit que trop peu de personnes, ne permettant pas de porter largement l'information. Le temps prévu pour l'organisation de cette réunion a donc été reportée sur d'autres missions, notamment du temps d'échange individuel et personnalisé avec les acteurs du territoire, les propriétaires privés et les exploitants agricoles. Une réunion d'information pourra éventuellement être proposée lors de la prochaine phase d'animation en fonction des besoins ressentis sur le territoire.
Suivi sous SIN2	<ul style="list-style-type: none"> ○ Vérification des informations saisies par le personnel des services de l'Etat ○ <i>En attente de la consolidation de l'outil par les services de l'Etat. La saisie des informations se poursuivra lors de la troisième et dernière tranche d'animation.</i>
Bilans et évaluation des mesures de gestion	<ul style="list-style-type: none"> ○ Rédaction d'un bilan intermédiaire d'animation - septembre 2019. ○ Rédaction du bilan d'animation de la tranche 2 d'animation (février 2019 – mars 2020) – juillet 2020.

A.4 Bilan financier

Le tableau suivant reprend une synthèse des actions menées en 2019/2020 par le CEN Nouvelle Aquitaine.

Tableau 7 : Bilan des actions réalisées par le CEN Nouvelle Aquitaine du 01/04/2019 au 31/03/2020

Nature de la tâche	Unité	Prix Unitaire HT*	Quantité	Montant HT	Autre prestation	Montant total HT
1 - Mise en œuvre de la contractualisation	Jours		35,00	17 550,00 €	- €	17 000,00 €
1 Recensement des signataires	Jours	500	12,50	6 250,00 €		6 250,00 €
2 Assistance technique et administrative	Jours	500	20,00	10 000,00 €		10000
3 Suivi - synthèse	Jours	500	1,50	750,00 €		750
	Jours	550	1,00	550,00 €		
2 - Mise en œuvre des actions non contractuelles (dont communication et devis éventuellement)	Jours	500	5,00	2 500,00 €	405,00 €	2 905,00 €
3 - Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Jours	500	1,00	500,00 €	- €	500,00 €
4 - Soutien à l'articulation Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Jours	500	1,00	500,00 €	- €	500,00 €
5 - Amélioration des connaissances et suivi scientifique	Jours	500	5,00	2 500,00 €	- €	2 500,00 €
6 - Mise à jour des DOCOB	Jours	550	0,50	275,00 €	- €	275,00 €
7 - Comité de pilotage - Groupe de travail - Réunion publique	Jours	500	3,00	1 500,00 €	- €	1 500,00 €
8 - Suivi sous SIN2	Jours	500	1,00	500,00 €	- €	500,00 €
9 - Bilan annuel - Rapport triennal	Jours	500	2,00	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
Montant total en €HT				26 825,00 €	405,00 €	27 230,00 €
TVA 20%				5 365,00 €	81,00 €	5 446,00 €
Montant total en €TTC				32 190,00 €	486,00 €	32 676,00 €

53,50

* Calcul des coûts CEN Aquitaine sur la base d'un coût journalier de : 500 € HT pour un chargé d'études ou chargé de mission, 550 € HT pour un chargé de secteur ou projet

NB : A compter du mois de septembre 2011, le CEN Aquitaine est assujéti à la TVA au titre de l'article 261-7-b du CGI : "dépassement du seuil d'exonération (60 000€ cumulés de prestations)". Un taux de TVA de 20% est donc appliqué au montant facturé.

A.5 Répartition du temps d'animation

Le graphique ci-dessous dresse le bilan du temps passé par mission d'animation sur la deuxième tranche d'animation. A titre comparatif, le graphique du temps passé en 2018 est également présenté.

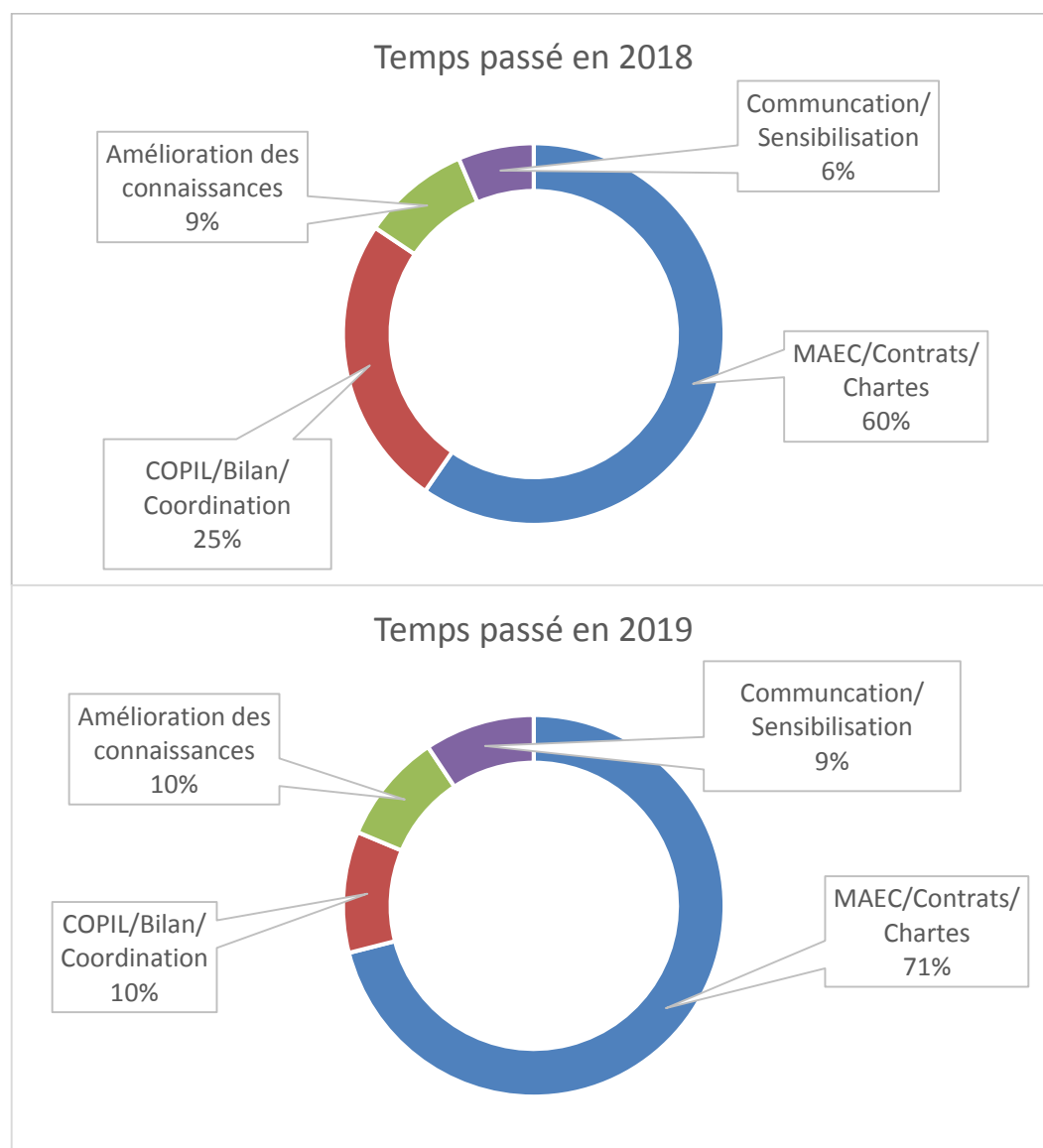


Figure 4 : Répartition du temps d'animation par mission en 2019

Comme prévu, la mise en œuvre de la contractualisation a constitué la majorité du temps d'animation. Ce temps a principalement été destiné à l'animation du PAEC pour la mise en œuvre de nouvelles mesures agro-environnementales et le suivi des MAEC déjà en place, le temps restant ayant été consacré à la proposition de projets de contrats et de signatures de chartes. En comparaison avec 2018, le temps passé à la mise en œuvre de la contractualisation a été légèrement plus important. En effet, la réunion publique ayant été annulée et le rassemblement d'un groupe de travail n'ayant pas été nécessaire (partie « COPIL » du graphique), le temps qui était destiné à ces réunions a été reporté pour l'animation du PAEC et la rencontre de propriétaires privés pour la mise en œuvre de contrats. En 2019, la mise en œuvre des mesures non contractuelles a également représenté un volume plus important qu'en 2018, avec la création et l'impression d'une affiche à destination du grand public, représentant un panel d'espèces emblématiques que l'on peut rencontrer sur ces sites.

B Perspectives pour la prochaine tranche d'animation 2020-2021

La prochaine tranche d'animation (tranche 3) se déroulera du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021. Elle poursuivra les actions entreprises en tranche 2. Les perspectives à prévoir sont notamment :

Contrats et chartes Natura 2000

- Orienter l'animation vers plus de contrats Natura 2000 et plus d'engagements dans la charte. Des propriétaires sont déjà identifiés pour leur proposer une rencontre pour définir les actions possibles sur leurs terrains.
- Renouveler les chartes qui sont arrivées à échéance (deux chartes engagées en 2013 et 2014, respectivement à terme en 2018 et 2019).
- Accompagnement technique et suivi administratif de la mise en œuvre des contrats Natura 2000 en cours.

Poursuivre la mise en œuvre des MAEC

- Accompagnement technique et suivi administratif de la mise en œuvre des MAEC souscrites depuis 2015
- Accompagnement des agriculteurs dans la contractualisation de MAEC en 2020
- Selon les dispositions de la nouvelle PAC : Renouvellement du PAEC (réponse à l'appel à projet deuxième semestre 2020) et début de l'animation du PAEC pour la mise en œuvre de MAEC en 2021 (dernier trimestre 2020 et premier trimestre 2021).

Suivis scientifiques / inventaires

- Préciser l'enjeu « **chiroptères** » :
 - Poursuivre les suivis sur les grottes des cordonniers et de Casse Bartas
 - Évaluer les autres zones d'enjeu potentiel pour ce groupe
- Évaluer les mesures par des **suivis** sur les parcelles engagées dans des MAEC et sur les parcelles restaurées via un contrat Natura 2000 :
 - Mise en place de suivis floristiques ou faunistiques
 - Poursuite des suivis photographiques
- Poursuivre la recherche de zones favorables à l'Azuré du serpolet (et autres espèces d'intérêt communautaire) pour la proposition de contrats Natura 2000.
- **Synthèse des données connues** et mise à jour éventuelle du FSD

Information et sensibilisation

- Organisation et animation d'une **sortie nature** à destination du grand public (**été/automne 2020**)
- Information, communication et sensibilisation des propriétaires et usagers du site Natura 2000 : **diffusion du poster Natura 2000** conçu et édité en 2019/2020, **conception et diffusion de la lettre d'information n°6**
- Modernisation et animation du site internet

Accompagnement et animation territoriale

- Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences
- Accompagnement des acteurs du territoire dans leurs éventuels projets en faveur de la biodiversité
- Echanges techniques avec les autres opérateurs locaux (SEPANLOG, structure animatrice du site Natura 2000 voisin du Boudouyssou, CPIE Pays-de-Serres / Vallée du Lot, structure gestionnaire du Vallon de la Vergnote, SMAVLOT, ONCFS, etc.)

Synthèse et bilan :

- Bilan annuel d'animation et bilan triennal de fin de période d'animation
- **Comité de pilotage (fin 2020-début 2021)**

Annexes

Annexe 1 : Liste des MAEC disponibles en 2019 et 2020 – PAEC AQ_THLA

Annexe 2 : MAEC souscrites en 2019 et carte de localisation

Annexe 3 : Lettre d'information n°5

Annexe 4 : Poster Natura 2000

Annexe 1 : Liste des MAEC disponibles en 2019 et 2020 – PAEC AQ THLA

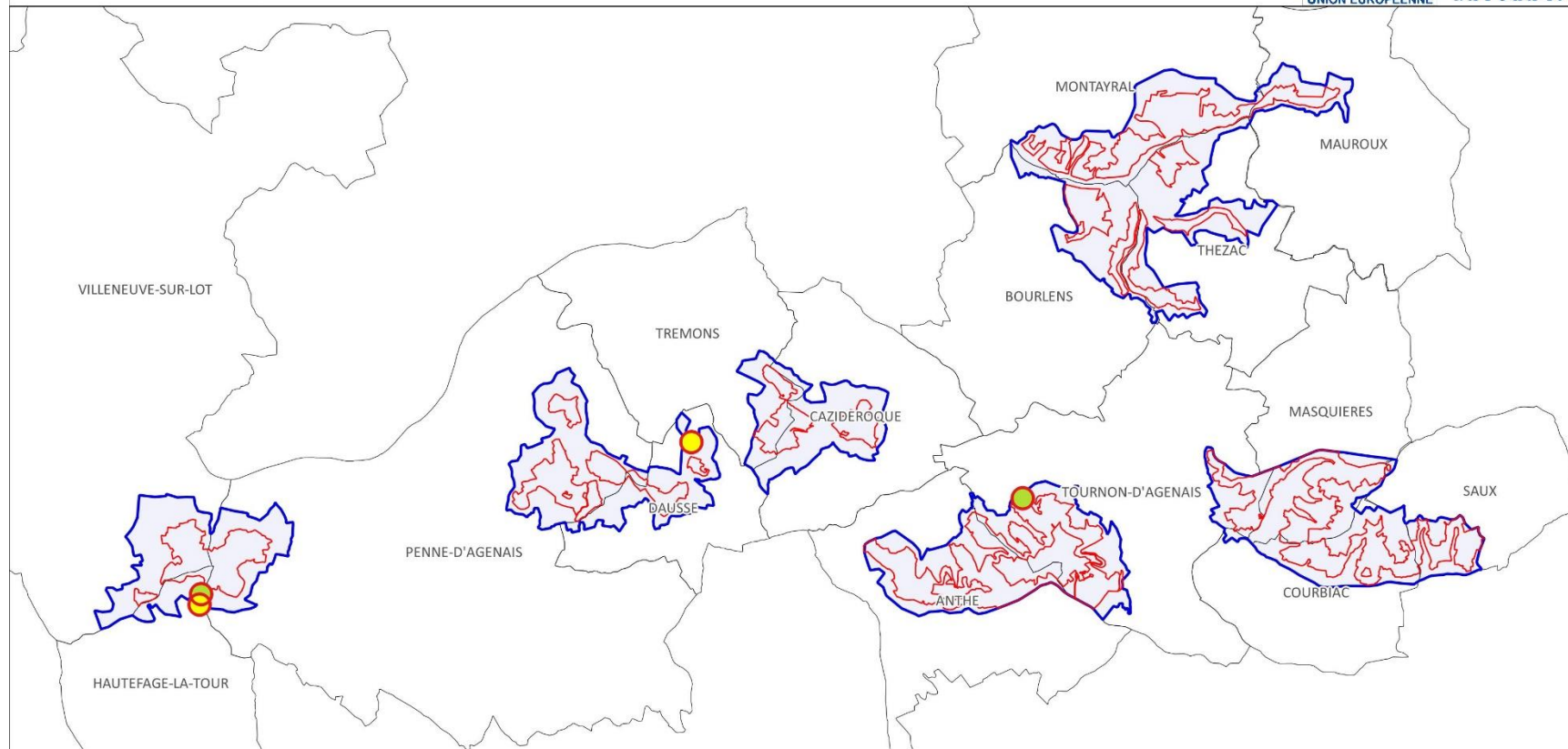
Type de couvert et/ou habitat visé	Code de la mesure	Objectifs de la mesure	Montant	Financement*
Restauration et maintien des milieux ouverts				
Milieux ouverts et moyennement embroussaillés				
Prairies permanentes Landes Parcours	AQ_THLA_PS03	Maintien de l'ouverture des habitats en milieux moyennement embroussaillés – Entretien par gestion mécanique/manuelle	57,25 €	25 % Etat – 75 % FEADER
Milieux fortement embroussaillés				
Prairies permanentes Landes Parcours	AQ_THLA_PS06	Restauration et maintien de l'ouverture des habitats en milieux fortement embroussaillés – Entretien par gestion mécanique/manuelle	247,56 €	25 % Etat – 75 % FEADER
Gestion extensive des prairies par fauche tardive				
Prairies permanentes ou temporaires	AQ_THLA_HE01	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j.)	120,86 €	25 % Etat – 75 % FEADER
	AQ_THLA_HE03	Gestion des prairies par retard de fauche (40 j.)	222,86 €	25 % Etat – 75 % FEADER
Conversion de terres arables en prairies				
Grandes cultures	AQ_THLA_HE06	Conversion de terres arables en prairies avec gestion par retard de fauche (20 jours)	424,86 €	25 % Etat – 75 % FEADER

Annexe 2 : MAEC souscrites en 2019 et carte de localisation

Liste des MAEC souscrites en 2019, surfaces et budget associé

Exploitant *	Commune	Code de la Mesure	Nom de la Mesure	Montant annuel unitaire	Valeur engagée (ha)	Montant annuel	Montants sur 5 ans	TOTAL Budget 2019
1	Hautefage-la-Tour	AQ_THLA_HE01	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j.)	120,86	0,97	117,23 €	586,17 €	51 990,56 €
		AQ_THLA_HE06	Conversion de terres arables avec gestion par retard de fauche (20 jours)	424,86	3,63	1 542,24 €	7 711,21 €	
2	Dausse/Trémons	AQ_THLA_HE06	Conversion de terres arables avec gestion par retard de fauche (20 jours)	424,86	20,5	8 709,63 €	43 548,15 €	
3	Tournon d'Agenais	AQ_THLA_HE01	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j.)	120,86	0,24	29,01 €	145,03 €	

* Les exploitants agricoles ne sont pas identifiés pour des raisons de confidentialité.



Légende

Localisation des MAEC engagées en 2019 :





Conversion de terres arables en prairies



Retard de fauche

 Périmètres des sites Natura 2000 de Thézac et Lascrozes

 Périmètre du PAEC AQ_THLA

 Limites communales



0 1 2 3 km



Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine, 2020

Annexe 3 : Lettre d'information n°5

La lettre d'information est disponible au téléchargement sur le site internet :

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/>



Sites Natura 2000

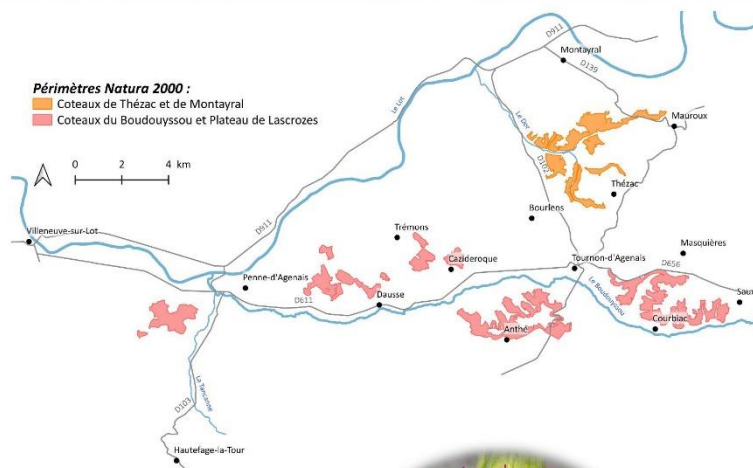


FR7200732 — « Coteaux de Thézac et de Montayral »

FR7200733 — « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

Lettre d'information n°5 — Mars 2020

L'animation conjointe des sites Natura 2000 de Thézac et de Lascrozes, portée par les services de l'Etat et accompagnée par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle Aquitaine (CEN Nouvelle Aquitaine) entre au printemps 2020 dans sa 12^{ème} année d'animation. La dynamique reste intacte avec la disposition de financement de contrats Natura 2000, ainsi que la mise en œuvre des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) destinées aux agriculteurs. Vous trouverez dans cette lettre d'information les actualités des sites Natura 2000 proches de chez vous et nous vous attendons nombreux pour discuter de vos projets et venir à nos sorties nature !



Sommaire

Page 2	Actualités des sites
Page 3	Un point sur les actions menées en 2019 Les perspectives pour 2020
Page 4	Zoom sur les Papillons de nuit Contactez-nous !



Vue depuis les coteaux — Montayral

Bilan d'animation 2019 - Annexes

Sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

ACTUALITÉS DES SITES

Les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC)

Instruction des MAEC

La fin de la programmation approche. De ce fait, les engagements des MAEC pour 2020 seront sur 3 ans et sur les mêmes mesures proposées en 2019. Aussi, les agriculteurs s'étant engagés dans des MAEC en 2015 auront pour certains la possibilité de prolonger leurs engagements sur une année supplémentaire. Contactez-nous pour connaître votre situation.

Projet Agro-Environnemental (PAEC) 2020

Le dossier de candidature en réponse à l'appel à projet pour la mise en œuvre de MAEC en 2020 a été déposé début janvier auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la DRAAF et de la DDT du Lot-et-Garonne. Le retour officiel de la Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC) pour la validation du PAEC est attendu courant mars 2020.



Brève naturaliste

L'automne 2019 a été une bonne année à champignons. Un petit champignon vert pomme qui vire au bleu a été découvert sur les pelouses sèches du Coteau de Castelmerle le 6 novembre 2019. Il s'agit de l'Entolome à pied vert (*Entoloma incanum*), une espèce caractéristique de ces milieux devenue rare.



Entoloma incanum

Un sentier à découvrir !

Le Coteau de Castelmerle fait partie du site Natura 2000 des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes » sur la commune de Villeneuve-sur-Lot. Un sentier de valorisation est en cours de création avec la mise en place de panneaux pédagogiques présentant les milieux et les espèces caractéristiques du site. De plus, vous avez la possibilité de découvrir la flore sur le sentier botanique numérique mis en ligne sur l'application SmartFlora de Tela Botanica. Partez à la découverte du sentier, ambiance méditerranéenne garantie !



Retour en images sur l'accompagnement du Trail du Villeneuvois 2019

Dans le cadre de l'étude des incidences Natura 2000, le Stade du Villeneuvois a été accompagné par le CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'organisation du Trail du Villeneuvois qui traverse le Site Natura 2000 des « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes ». Des indications de tracé des parcours ainsi que des bonnes pratiques à respecter ont été transmises aux participants. De plus, un stand de sensibilisation a été tenu le jour de la course, le 22 septembre 2019. Face à l'engouement croissant pour les courses dans des espaces naturels réglementés, la sensibilisation des coureurs à l'environnement devient primordiale.



Stand au Trail du Villeneuvois

Quelques espèces observables sur les sites, ouvrez l'œil à l'arrivée des beaux jours !



Zygène d'Occitanie
(*Zygaena occitanica*)



Sylvandre
(*Hipparchia fagi*)



Phalangère à fleurs de Lis
(*Anthericum liliago*)



UN POINT SUR LES ACTIONS MENÉES EN 2019

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

La souscription des MAEC se poursuit :

Les chiffres en 2019 :

- 3 nouvelles exploitations agricoles se sont engagées dans une ou plusieurs MAEC en 2019
- 25 ha de surface agricole engagés dans une MAEC (20 ha en 2018).

Les principales mesures souscrites concernent la gestion extensive des prairies maigres de fauche tardive et la conversion de terres arables en prairies. La gestion pastorale des landes et pelouses, l'entretien de haies et l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires sur vergers font aussi partie des mesures choisies par les agriculteurs. Certaines mesures ne sont cependant plus engageables pour 2020.

Contrat Natura 2000 : Aucun nouveau contrat engagé en 2019. Cependant deux projets de contrat ont été déposés pour 2020, un concernant la restauration et l'entretien de coteaux secs du côté de Montayral, qui abrite la Fauvette passerinette et potentiellement le Lézard ocellé, et l'autre concerne le renouvellement des opérations sur le site de Casserouge. Le contrat en cours sur le site de Castelmerle se poursuit avec la deuxième tranche des travaux engagés durant l'hiver 2019.

Une Charte Natura 2000 a été signée sur le site de Lascrozes à Masquières et deux nouvelles souscriptions sont en cours.

N'hésitez pas à contacter votre animateur pour plus d'informations sur les engagements qui sont volontaires !



Catananche bleue

LES PERSPECTIVES POUR 2020

De nombreuses actions sont encore à mener en 2020 pour la préservation de la biodiversité sur les sites Natura 2000 !

MAEC – Attention, les engagements pour de nouvelles mesures en 2020 sont disponibles uniquement pour celles proposées en 2019 et certaines ne sont plus engageables. Si vous avez des MAEC souscrites en 2015, certaines sont prolongeables d'une année supplémentaire. Contactez votre animateur Natura 2000 pour connaître votre situation.

Contrats et charte – Le contrat Natura 2000 concernant la restauration et l'entretien des coteaux secs entourant l'aérodrome de Fumel-Montayral a été retenu ! Les opérations commenceront dès l'automne 2020. Nous sommes disponibles pour vous accompagner dans un dispositif Natura 2000 si vous êtes propriétaire sur les sites.

Suivi et encadrement des travaux prévus dans les contrats Natura 2000 et les MAEC : n'hésitez pas à faire appel à nous si vous avez besoin d'assistance dans la mise en œuvre de vos contrats, nous sommes là pour ça.

Une **nouvelle sortie nature** à la découverte des sites Natura 2000 sera organisée le **vendredi 5 juin 2020**. Nous prévoyons une balade crépusculaire à Montayral suivie d'une visite à l'observatoire astronomique GAP 47.

N'hésitez pas à nous contacter pour en connaître les détails (le lieu et l'horaire seront définis ultérieurement).

Découvrez le poster de présentation des sites Natura 2000 !
Disponible prochainement.



ZOOM SUR



LES PAPILLONS DE NUIT

La nuit regorge d'une biodiversité fascinante mais peu connue. Afin d'améliorer les connaissances sur la faune de nos sites Natura 2000, des prospections nocturnes ont été réalisées pour inventorier les papillons de nuit, appelés dans le jargon des naturalistes "Lépidoptères Hétérocères". Des espèces étonnantes à découvrir !

Présentation générale

Les papillons de nuit ou "Hétérocères" font partie du vaste groupe des Insectes de l'ordre des Lépidoptères et se distinguent des papillons de jour dits "Rhopalocères". Les Hétérocères représentent une large majorité des Lépidoptères et regroupent plusieurs dizaines de familles dont les plus connues sont les Sphinx, Zygènes, Ecailles, Noctuelles, Géomètres ou encore Pyrales (près de 3 800 espèces en France).

Méthode d'inventaire

Les papillons de nuit s'observent rarement de jour où ils sont alors posés en attendant le retour de la nuit. Afin de les inventorier, il est

nécessaire d'attendre la tombée de la nuit et de disposer une lampe au dessus d'un drap blanc. Cette méthode d'attraction lumineuse est la plus classique. Une méthode complémentaire est de diffuser des composés chimiques pour jouer sur l'attraction sexuelle.



Installation de la chasse de nuit

Les observations

L'espèce *Calyciphora adamas* a été découverte pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine (voir photo ci-dessous), lors d'une chasse de nuit organisée par le CEN Nouvelle Aquitaine, le 20 septembre 2019. L'imago (stade adulte) a été observé sur le plateau central du Coteau de Castelmerle. Elle est connue essentiellement sur le bassin Méditerranéen où elle affectionne les milieux ouverts calcaires à la larve se nourrit exclusivement de la Stéhéline douteuse (*Staelhina dubia*).

Photos de gauche à droite :

Le réseau (*Chiasmia clathrata*), La Citronnelle rouillée (*Opisthograptis luteolata*), La Rosette (*Miltochrista miniata*), L'Ecaille tessellée (*Cymbalophora pudica*), *Calyciphora adamas*



CONTACTEZ-NOUS !

Vous souhaitez vous investir dans la démarche, ou simplement obtenir des informations ?

Contactez votre animateur Natura 2000 :
CEN Nouvelle Aquitaine – Antenne Lot-et-Garonne
ZAE de la Confluence, Chemin du Rieulet
47160 Damazan
05 53 64 00 51
antenne47@cen-na.org

Ou contactez la DDT du Lot-et-Garonne :
DDT 47
Sandrine LAQUEBE – Chargée de mission Natura 2000
05 53 69 34 62
sandrine.laquebe@lot-et-garonne.gouv.fr



Et pour plus d'information, pensez à consulter le site internet !

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/>



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



Conception : CEN Nouvelle Aquitaine, 2020 – Crédits photos : CEN NA, I. PRINET (sauf mention contraire), V. GILLET (Ophrys de mars et Empuse pennée), J.C. BARTOLUCCI & O. VANNUCCI (photos des Hétérocères p.4), O. VANNUCCI (Phalangère à fleurs de Lis)

Bilan d'animation 2019 - Annexes

Sites Natura 2000 « Coteaux de Thézac et de Montayral » et « Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

Annexe 4 : Poster Natura 2000

Le Poster est disponible au téléchargement sur le site internet :

<http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/Thezac-Lascrozes/>

Sites NATURA 2000

« Coteaux du Boudouyssou et Plateau de Lascrozes »

« Coteaux de Thézac et de Montayral »

